

# Temps libre

Installation interactive, 2004  
Samuel Bianchini

Développement informatique : Élian Chrébor (visuel) et Thierry Fournier (son)

Animations : Patrick Hepner et Pascal Loddo

Assistanat pour l'ingénierie du son (version 2023) : Victor Audouze

Production : Arcadi (Action régionale pour la création artistique et la diffusion en Île-de-France) & Dispothèque

Remerciements à la famille Lemarchand



## DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR L'INSTALLATION

- **Français** : <https://dispotheque.org/fr/temps-libre>
- **English** : <https://dispotheque.org/en/temps-libre>
- **Other languages** : <https://dispotheque.org>

---

## ÉQUIPEMENT FOURNI PAR L'ARTISTE ET TRANSPORT

- Un carton ou caisse de transport comportant un PC portable et un mini PC, des interfaces midi et audio, ainsi qu'un clavier et une souris pour le PC : 50 x 40 x 60 cm max (environ 12kg)

Prix d'assurance : 5000 euros

- Un mégaphone préparé et monté sur pied (fragile), emballé dans du papier bulle : 110 (haut) x 38 cm.

Prix d'assurance : 1500 euros

N.B. : pour la version cinéma, seront fournis quatre petits mégaphones à la place de celui sur pied.

---

## ÉQUIPEMENT À FOURNIR SUR PLACE

- Un bon vidéo projecteur full HD (1920 x 1080 et / ou 1600 x 1200), si possible courte focale (0.8), minimum 4000 lumens (dépendant de la taille de l'image)

- Un long câble HDMI (entre 10 et 20m suivant la configuration de la salle)

- Un système de diffusion sonore stéréo (enceintes amplifiées)

- Un écran de PC standard full HD avec entrée HDMI et / ou DVI

- Une table et deux chaises durant le temps de l'installation

- Un passe-câble (pour un câble) à poser au sol (de la couleur de celui-ci) pour aller du mur le plus proche au mégaphone.

---

## PLANNING D'INSTALLATION & ÉQUIPE

L'installation requiert une personne durant deux jours pleins sur site. Il peut s'agir de l'artiste (Samuel Bianchini). Afin de respecter le planning, le dispositif de diffusion vidéo et son devra être mis en place par l'équipe du lieu d'exposition et être prêt en début d'après-midi du premier des deux jours de l'installation avec l'artiste.

---

## LIEU ET SCÉNOGRAPHIE D'EXPOSITION

L'installation doit être déployée dans une salle noire ou sinon sombre permettant une bonne vidéo-projection.

La taille de l'installation est très modulable : la projection peut varier de 3 à 15m de base ; 5 à 6m de large pour environ 3,2m de haut étant une bonne option. Le vidéoprojecteur doit être adapté à la taille de la vidéo-projection et à la salle : plus la taille est importante et moins la salle est sombre, plus le vidéoprojecteur doit être puissant (pour 5 à 6m de base dans une salle bien sombre, un projecteur de 6000 lumens est adapté). On évitera dans tous les cas une salle qui ne serait pas assez sombre. Le vidéoprojecteur doit être installé au plafond avec une focale la plus courte possible (par exemple 0.8 = 80cm de recul pour 1m de base) afin d'éviter les ombres portées du public s'approchant de l'image. Une autre solution de projection est possible via une projection par l'arrière, mais cela nécessite un écran double face avec un espace technique à l'arrière : possible si déjà en place dans le lieu d'exposition, sinon lourd à installer et dans ce cas privilégier la projection de face par le plafond.

Dans tous les cas, la projection devra partir du sol ou sinon la plus proche possible de celui-ci.

La surface de projection peut être de différente nature dès lors qu'elle permet une projection qualitative.

L'espace face à l'écran doit être totalement dégagé pour être praticable par le public, et cela d'au moins 2m supplémentaire au-delà de la position du projecteur par rapport à l'écran. Par exemple, pour une projection de 6m de base avec une focale de 0.8, il faudra accrocher le projecteur à 4.80m de l'écran, donc il faut prévoir au moins 6.80m de dégagement devant l'écran.

Le mégaphone sera placé dans l'axe de l'écran à peu près sous le vidéoprojecteur.

Cette salle équipée d'un dispositif de diffusion sonore doit être insonorisée ou sinon dans une situation qui ne produit pas de nuisance sonore pour l'entourage. Le dispositif de diffusion sonore doit-être installé en bordure d'écran pour diffuser vers le public, en étant le moins visible possible.

Un petit espace permettant d'accueillir la régie (deux ordinateurs, dont un gros PC) devra être prévu à moins de 15m du mégaphone et du vidéoprojecteur. Une caisse noire aérée, dans un coin de la salle, est une option possible.

---

## **PROCÉDURE D'ALLUMAGE / EXTINCTION ET MAINTENANCE**

Si l'équipe technique dispose d'un régisseur ou d'une régisseuse avec des compétences informatiques standard, il ou elle pourra être formé.e par l'artiste pour allumer et éteindre le dispositif à l'aide d'un document (conducteur) qui sera fourni.

Si le lieu d'exposition ne dispose pas de telles compétences, seuls le vidéoprojecteur et le système de diffusion sonore seront à éteindre et à allumer, et cela si le lieu d'exposition n'est pas soumis à des coupures intempestives de courant.